



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 2 décembre 2024,

RÉSIDENCE ÎLOT PUIG : Le Département renouvelle son accompagnement aux Perpignonnais

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département et Françoise FITER, Vice-Présidente du Département, ont participé à la pose de la première pierre des futurs logements de la *Résidence Îlot Puig*, dans le quartier St-Jacques, à Perpignan.

À cette occasion, Hermeline Malherbe, Présidente du Département a rappelé « *Il est important de valoriser le quartier St-Jacques. Il est important de communiquer le plus clairement possible sur notre action, sur ce que nous faisons pour les habitants du quartier et pour améliorer le cadre urbain. Notre objectif est de sortir les habitants des situations d'insalubrité chaque fois que nous en avons connaissance, et améliorer leur cadre de vie. Je me réjouis de la construction à venir de ces 36 logements sur l'îlot Puig, qui va dans ce sens. Le Département a apporté une aide de 265 000 euros pour cette opération.*

C'est grâce à cette approche que nous arriverons à agir sur les questions de précarité sociale ou d'habitat, de déscolarisation ou d'insécurité car n'oublions pas que ce sont les plus fragiles les premières victimes de l'insécurité.

Ces nouveaux logements sont une traduction concrète de la volonté des habitants. C'est un début de réponse aux besoins et attentes des habitants du quartier qui souhaitent y rester et y vivre dans des conditions décentes. À ce titre, nous serons très attentifs à la demande de relogement des habitants qui occupaient l'immeuble détruit. Ils doivent demeurer prioritaires. La rénovation urbaine ne peut se faire qu'en concertation avec les habitants et habitantes du quartier. »

L'accès à un habitat digne est une des priorités des élus du Département. La rénovation des logements permet de lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales. **Plus précisément sur Perpignan, le Département a apporté un soutien financier conséquent au Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), avec 1,5 millions d'euros versé depuis 2018, à la Ville de Perpignan.**

À ce titre, le Département s'est mobilisé pour que les travaux de rénovation, puissent avoir lieu au plus vite après la destruction du bâtiment menaçant péril. Il a donc alloué une enveloppe de 265 000€ pour ce projet de 36 nouveaux logements sur l'îlot Puig.

Pour rappel, le Département a renouvelé son soutien, en mai dernier, avec la signature du **contrat de ville de Perpignan**, qui a pour double ambition :

- réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines
- améliorer la vie des habitants en luttant contre toutes les formes de discriminations.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les travaux menés entre les partenaires, les concertations auprès des habitants et les rencontres avec les associations ont permis l'élaboration d'un contrat identifiant des priorités par quartiers, basées sur trois axes transversaux et communs : la santé (l'accès aux soins, la santé mentale, l'hygiène et la salubrité), l'insertion socio-éducative et professionnelle et la tranquillité et la sécurité publique.

Et aussi :

- Depuis 2015, le Département accompagne la ville de Perpignan et ses habitants, notamment sur ses missions sociales et médico-sociales, ainsi que sur toutes les composantes de « la politique de la ville ». Au-delà de l'investissement matériel c'est **l'engagement quotidien des équipes, composées de 255 agents dans les Maisons Sociales de Proximité de Perpignan** qui accompagnent les habitants sur les thématiques de l'insertion, du logement, de l'enfance, de la famille et sur l'autonomie, en lien constant, avec les partenaires des secteurs, c'est en 2023, plus de 60 000 accueils physiques et plus de 63 000 accueils téléphoniques notamment pour l'Insertion, le logement et la protection maternelle infantile.
- Le Département soutient financièrement les bailleurs sociaux via le **Fonds départemental de l'aide à la pierre**. En 2023, l'engagement financier s'est élevé à 2,6M€ auprès des bailleurs sociaux sur tout le département ;
- Le Département soutient également directement les habitants par des aides allouées au titre du **Fonds de Solidarité Logement**. En 2023, l'engagement financier s'est élevé à 1,8M€ pour environ 4200 familles.



Pose de la première pierre
de la future résidence de l'îlot Puig

Lundi 2 décembre 2024





POLICE MUNICIPALE

JACQUES

FC PIGNAN

